

Table des matières

Édito.	3
Riom Limagne et Volcans (RLV, Communauté d'agglomération).	3
Finances.	4
Indemnités des élus : transparence et réalité des chiffres.	4
Le règlement budgétaire et financier 2026 : un cadre clair pour les finances de la commune de Mozac.	5
La section de fonctionnement et la section d'investissement en détail.	6
Mieux gérer aujourd'hui pour mieux investir demain...	6
Riom Limagne et Volcans.	7
RLV Mobilités : j'habite à Mozac. Toutes les solutions de mobilité sur ma commune et sur le territoire de RLV !	7
J'habite sur la commune de Mozac, les choix qui s'offrent à moi pour me rendre dans mon établissement scolaire.	8
Modalités d'inscription.	10
Les tarifs.	10
Travaux et urbanisme.	10
Réhabilitation du terrain de football n°2 et rénovation des vestiaires sportifs.	10
Travaux de rénovation des réseaux d'eau potable.	11
« Les Jardins du Carmel » : un cadre de vie privilégié à Mozac.	11
Lotissement « Les Vergers de Saint-Paul ».	12
Suppression des alternats de la rue de l'Hôtel-de-Ville.	12
Environnement.	12
Éclairage public : de nouveaux horaires adaptés aux usages des Mozacois.	12
La ville vous aide à lutter contre les frelons asiatiques.	13
Conseil Municipal des Jeunes.	13
Première course, premier succès pour le CMJ.	13
Délégués de quartier et référents participation citoyenne.	13
Appel à candidatures.	13
Pour les délégués de quartier.	13
Pour les référents « Participation citoyenne ».	14
Vous êtes intéressé(e) pour être délégué(e) de quartier et/ou référent « participation citoyenne » ?	14
Vie sociale, santé et solidarité active.	15
Le Clic.	15
Mutuelle communale.	15
Accompagnement social.	15
Vos vacances en toute tranquillité.	15
Semaine bleue.	15

Octobre rose.	15
Jardins partagés.	16
Aides à domicile, CESU, etc.	16
Rappel.	16
Animation de la cité.	16
Les temps forts passés et à venir à Mozac.	16
Enfance et jeunesse.	16
Enfance et jeunesse : un engagement fort dès le début du mandat.	16
Modification de l'accès au centre d'animation de Mozac.	17
Culture, animations et communication.	17
Une saison culturelle s'efface pour laisser la place à une nouvelle.	17
Communication publique, un pont entre citoyens et élus.	18
Vie associative et sportive.	18
Les stages multisports ludiques attirent de plus en plus de jeunes.	18
Les associations.	19
Comité de jumelage.	19
US Mozac : une saison positive et un anniversaire historique.	20
Les vétérans de La Boule de Mozac démarrent fort !	21
Le festival Les Nuits du Cloître a lancé son acte 6 !	21
Un beau succès pour le Club Auvergne Collections.	21
Une page d'histoire par le Club historique mozacois.	22
Le jardinage à la portée de tous.	22
Association Espace Culture Mozac.	23
Yoga club Mozac.	23
Mozac BMX.	23
Judo Club Mozacois.	24
Fin de saison pour Le Petit Théâtre Qui Fait Du Bien.	25
Une saison riche en émotions pour le Mozac Volvic Basket.	26
Vol'chœurs : un week-end de spectacle sous le signe du partage et de la créativité.	27
Association PREVA.	27
Dao Hua Qi Gong.	27
Cyclomontagnarde des Volcans.	28
État civil.	28
Le mot de l'opposition.	29
Infos pratiques.	29
Le bulletin municipal de la ville de Mozac n°76. Juin 2026.	29

Édito.

Chères Mozacoises, chers Mozacois, Au moment de la parution de ce bulletin, cela fera un peu plus de trois mois que la nouvelle municipalité est installée. Généralement les cent premiers jours en politique donnent le ton du reste du mandat. Les équipes sont bien en place et la méthode de travail porte déjà ses fruits. La municipalité a renoué le lien de proximité avec la population qui était une demande forte exprimée pendant la campagne électorale. À l'heure actuelle, les « rendez-vous du maire » ont accueilli une soixantaine de Mozacois, que ce soit des habitants, des commerçants, des entrepreneurs ou des dirigeants d'association. Preuve qu'il y avait un besoin. Nous ne pouvons pas tout régler, ni tout promettre, mais ces rencontres en mairie (ou chez les particuliers en cas de difficultés liées au handicap) permettent de diriger vers les services compétents, de conseiller, de trouver des résolutions, d'entendre les propositions... C'est surtout un lien social permanent entre les élus et leurs concitoyens. Bientôt, les nouveaux délégués de quartier seront aussi des relais essentiels. Appel aux bonnes volontés ! Un article de ce bulletin explique les modalités et l'instauration des neuf quartiers. Grâce à l'implication citoyenne, ce mandat peut être celui de la co-construction. Les premières semaines voient déjà des mesures promises se concrétiser. Tout d'abord, les horaires de l'éclairage public ont été revus pour répondre aux besoins des travailleurs qui partent tôt et aussi pour rassurer et sécuriser les piétons qui quittent les animations sportives et culturelles en soirée. Nous n'oublions pas que cette décision sera accompagnée d'un prochain plan d'ampoules LED. Depuis le 1^{er} juin, les alternats de la rue de l'hôtel de ville ont été démontés. Ils ont fait couler beaucoup d'encre et ont suscité incompréhension et mécontentement. Je ne vais pas jouer les hypocrites. Vous le savez, j'ai souhaité et défendu leur mise en place durant la précédente municipalité. Mais je dois reconnaître mon erreur de jugement. Ils étaient atypiques et devenaient dangereux. Les automobilistes s'énervaient. Nous étudions en collaboration avec le commissariat de Riom une solution qui pourra être mise en place dès 2027 afin de retrouver une circulation apaisée sur cet axe routier majeur. En lien avec le retrait des alternats, nous avons décidé de déplacer l'entrée du centre d'animation au niveau de l'école maternelle La Mosaïque (place du général de Gaulle) : ce sont moins d'enfants regroupés sur la rue de l'hôtel de ville très passante et ce sont moins de stationnements en double file pourtant interdits. Budgétés par la municipalité précédente, les premiers travaux ont été engagés au complexe sportif Edmond Vacant. Les devis ont été signés pour l'homologation des vestiaires du foot et la réfection complète des vestiaires du gymnase (basket). Le chantier du terrain B de foot prend fin et sera probablement inauguré en septembre prochain. La commission municipale des travaux et de la voirie a revu son programme d'investissements à partir de 2027, en lien avec les futurs travaux de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement menés par Riom Limagne et Volcans dans plusieurs rues de la commune. Cette coordination permettra de prioriser les rues qui doivent être réaménagées. Mais nous sommes plus que jamais contraints à une gestion rigoureuse des finances publiques vu l'incertitude de la conjoncture économique internationale et la restriction des dotations et des subventions vers les collectivités locales. C'est la raison pour laquelle nous œuvrons d'abord pour un entretien strict des bâtiments et des voiries et que nous n'initierons pas de grands projets dispendieux. Enfin, ces actions mesurées sont là pour maintenir notre environnement et notre cadre de vie. Remercions nos services techniques et les bénévoles par exemple pour le fleurissement qui s'améliore d'année en année. Que Mozac soit beau, accueillant et festif cet été !

Matthieu Perona, Maire de Mozac.

Riom Limagne et Volcans (RLV, Communauté d'agglomération).

Par Matthieu Perona, Maire de Mozac, Conseiller communautaire de Riom Limagne et Volcans.

Vous avez certainement suivi les échanges dans la presse. Pour la première fois, depuis la création de Riom-Communauté (avant même l'existence de RLV), aucun élu de Mozac ne siégera pas pour l'instant en tant que vice-président dans le Bureau communautaire. Les trois maires de Mozac qui m'ont précédé ont occupé cette fonction. Il s'agit d'une situation inédite pour notre territoire et très rare au niveau national. Je considère que Volvic et Mozac, qui sont respectivement la troisième et la quatrième commune en termes de population dans RLV et qui ont un poids économique significatif, ont été mises à l'écart. Lors du premier Conseil communautaire d'installation le 21 avril à L'Arlequin, je me suis porté candidat pour devenir vice-président en charge de la culture, domaine qui me tient particulièrement à cœur. Mais le président nouvellement élu, Pierre Chassaing (maire de Riom) n'a pas souhaité ouvrir cette fonction. C'est regrettable ! Et j'en suis navré pour les Mozacois. Dans sa réponse à ma candidature, le président Chassaing a expliqué son refus en évoquant mon soutien à la députée Christine Pires Beaune, candidate aux municipales à Riom. Pourtant, si Laurent Thévenot (maire de Volvic), mon candidat au poste de président de RLV, avait été élu, nous aurions laissé sans sectarisme des places de vice-présidents aux représentants de Riom et de Châtel-Guyon. Néanmoins, Martine Besson et moi-même (élus communautaires issus de la majorité municipale) ne sommes pas adeptes de la politique de la chaise vide. Je peux vous assurer que l'ensemble des élus de Mozac seront omniprésents dans les commissions thématiques de RLV. Aussi, nous avons déjà eu plusieurs réunions avec les services de RLV pour des sujets qui concernent directement Mozac : l'eau et l'assainissement, l'habitat ou encore le développement du commerce local. De plus, les derniers conseils communautaires ont été apaisés. Je suis convaincu que nous pouvons et surtout nous devons travailler ensemble, pour le bénéfice du territoire. Pierre Chassaing le sait : ma porte reste ouverte. Le dialogue est toujours possible, dans le respect, même avec des convictions divergentes, et surtout dans l'intérêt des Mozacois.

Finances.

Par Laurent Fassone, Adjoint chargé des finances.

Indemnités des élus : transparence et réalité des chiffres.

Les indemnités versées aux élus sont strictement encadrées par la loi et votées en conseil municipal (en pourcentage d'un indice national, indice revalorisé de 3,3% depuis 2020, ce qui impacte mécaniquement tous les montants au niveau national). Elles correspondent à la reconnaissance du temps consacré à la gestion communale, aux responsabilités exercées et aux nombreuses missions assumées au quotidien au service des habitants. Tout d'abord, il convient de préciser que monsieur le maire, Matthieu Perona, ne percevra ses indemnités qu'à compter du début de sa période de détachement, soit en septembre 2026. Entre avril et août 2026, la commune fonctionne donc sans indemnité de maire. Le budget voté pour l'année 2026 s'élève à 84 400€ (hors charges patronales), soit un montant quasiment identique à celui de 2025 et parfaitement conforme à l'enveloppe réglementaire autorisée. Le calcul des indemnités est strictement encadré par la loi et dépend du nombre d'habitants, du nombre d'adjoints et des fonctions exercées.

Voici la répartition 2026 :

- Du 1^{er} janvier au 31 mars 2026 (ancienne municipalité) : 22 936,71€.
Taux du maire : 45%,
Taux du 1^{er} adjoint : 20%,
Taux des 6 adjoints : 15%,
Taux des 5 conseillers délégués : 4%.
- Du 1^{er} avril au 31 août 2026 (sans indemnité du maire) : 28 773,65€.
Taux du maire : 0%,
Taux des 8 adjoints : 15%,
Taux des 5 conseillers délégués : 5%.

- Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026 : 32 604,64€.
Taux du maire : 58,3%,
Taux des 8 adjoints : 15%,
Taux des 5 conseillers délégués : 5%.

Soit un total annuel de 84 315€, inférieur au budget voté de 84 400€. Pour 2027, première année complète de fonctionnement de la nouvelle municipalité, le montant prévisionnel s'établit à 100 280,25€, soit une augmentation de 15 965,25€ (environ 19%) par rapport à 2026. Enfin, une comparaison honnête doit aussi prendre en compte l'ensemble des indemnités perçues et le temps réellement consacré à la commune. À compter du 1^{er} septembre 2026, l'indemnité brute chargée de Matthieu Perona s'élève à 2 396,43€, avec une présence à temps plein consacrée à la commune et sans cumul d'autres indemnités exécutives intercommunales. Ainsi, si l'on considère uniquement Mozac, l'écart réel représente une hausse maîtrisée au regard d'une présence renforcée et d'un investissement quotidien à temps plein au service des habitants. La municipalité continuera à privilégier la transparence, la sincérité des chiffres et un débat public fondé sur des données vérifiées.

Indemnités du Maire :

Monsieur le Maire a informé ses membres du bureau municipal du 13 avril 2026 qu'il renonçait à ses indemnités de Maire tant qu'il sera rémunéré par son employeur actuel. Les indemnités seront mises en place quand la période de détachement commencera.

Le règlement budgétaire et financier 2026 : un cadre clair pour les finances de la commune de Mozac.

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et du passage à la nomenclature comptable M57, la commune de Mozac se dote d'un nouveau Règlement Budgétaire et Financier (RBF) pour l'année 2026. Ce document constitue une véritable « feuille de route » des finances communales. Il précise les règles de préparation, d'exécution et de suivi du budget municipal, dans un objectif de transparence, de rigueur et de bonne gestion des deniers publics.

Pourquoi un règlement budgétaire et financier ?

Le RBF permet d'harmoniser les pratiques financières de la collectivité et de sécuriser la gestion budgétaire au quotidien. Il définit notamment :

- les modalités de préparation du budget communal ;
- les règles de gestion des dépenses et des recettes ;
- le suivi des investissements ;
- la gestion pluriannuelle des projets ;
- les procédures internes de contrôle et de pilotage financier ;
- les règles de gestion des subventions, marchés publics et immobilisations.

Ce document favorise également une meilleure lisibilité des finances locales pour les élus, les services municipaux et les habitants.

Un outil au service de la transparence :

À travers ce règlement, la municipalité affirme sa volonté de garantir :

- une utilisation maîtrisée des finances publiques ;
- une programmation cohérente des investissements ;
- une capacité d'anticipation face aux évolutions économiques ;
- une meilleure évaluation des coûts des services publics communaux.

Dans un contexte marqué par la hausse des coûts de l'énergie, des matériaux et des charges de fonctionnement, cette démarche permet de renforcer la solidité financière de la commune tout en maintenant un niveau de service public de qualité.

Une gestion adaptée aux projets de la commune :

Le RBF accompagne les grands projets municipaux engagés ou à venir : amélioration du patrimoine communal, rénovation énergétique des bâtiments publics, végétalisation des espaces publics, modernisation des équipements sportifs et scolaires, ou encore

valorisation du patrimoine historique de la commune. Il constitue également un outil d'aide à la décision pour mieux planifier les investissements sur plusieurs années et optimiser le recours aux subventions.

Une démarche de modernisation :

Avec ce règlement budgétaire et financier 2026, la commune de Mozac poursuit sa démarche de modernisation de l'action publique locale. L'objectif est clair : assurer une gestion responsable, transparente et durable des finances communales, au service des habitants et de l'avenir du territoire. Le règlement budgétaire et financier sera consultable en mairie ainsi que sur les supports de communication de la commune après son adoption par le Conseil municipal.

La section de fonctionnement et la section d'investissement en détail.

- La section de fonctionnement gère les dépenses et recettes courantes nécessaires au fonctionnement quotidien :
 1. Les recettes de fonctionnement : impôts locaux, dotations, services à la population, loyers, etc. Emprunt interdit.
Les dépenses de fonctionnement : salaires, charges, entretien, énergie, fournitures, subventions, etc. Dont intérêts d'emprunt.
L'épargne brute : excédent dégagé pour financer l'investissement et rembourser l'emprunt.
- La section d'investissement prépare l'avenir en finançant de projets durables pour la commune :
 2. L'épargne brute. Emprunt interdit.
Le remboursement du capital de l'emprunt.
 3. La capacité d'auto-financement (CAF) : autres recettes d'investissement, subventions, dotations, cessions, etc. Emprunt autorisé.
Les autres dépenses d'investissement : travaux, équipements, acquisitions, études, etc.

En résumé : la section de fonctionnement dégage une épargne brute qui permet de financer les investissements. La section d'investissement utilise cette épargne, les subventions et peut recourir à l'emprunt.

Mieux gérer aujourd'hui pour mieux investir demain...

Lors de la campagne municipale, nous avons pris un engagement clair devant les Mozacoises et les Mozacois : conduire la commune avec sérieux, transparence et sens des responsabilités, afin de garantir un service public de qualité tout en préservant durablement les finances communales. Ce premier bulletin municipal est l'occasion de rappeler cet objectif qui guide aujourd'hui l'ensemble de notre action.

Retrouver des marges de manœuvre pour agir :

Depuis plusieurs années, les collectivités locales font face à une hausse continue des dépenses : énergie, entretien des bâtiments, inflation des coûts des travaux, charges de personnel ou encore normes réglementaires toujours plus nombreuses. Dans ce contexte, une gestion rigoureuse n'est pas un choix idéologique : c'est une nécessité pour continuer à investir et préparer l'avenir. Notre démarche repose sur un principe simple : chaque euro public doit être utilisé utilement, efficacement et dans l'intérêt général. Cela signifie :

- mieux piloter les dépenses de fonctionnement ;
- rechercher systématiquement les financements et subventions possibles ;
- prioriser les investissements réellement utiles au quotidien des habitants ;
- préserver la capacité d'investissement de la commune sans augmenter excessivement la pression fiscale ;
- moderniser l'organisation municipale afin d'améliorer l'efficacité des services.

Une gestion fondée sur la vérité et la transparence :

Nous avons également pris l'engagement d'une communication honnête sur la situation de la commune. Les finances publiques sont parfois complexes, mais elles méritent d'être

expliquées avec clarté et pédagogie. Notre volonté est donc de partager régulièrement avec les habitants :

- l'état réel des finances communales ;
- les choix budgétaires réalisés ;
- les contraintes auxquelles la commune doit faire face ;
- les économies et optimisations mises en œuvre ;
- les projets prioritaires engagés pour l'avenir de Mozac.

Gérer une commune, ce n'est pas promettre tout à tout le monde. C'est faire des choix responsables, parfois difficiles, mais toujours guidés par l'intérêt collectif.

Préparer l'avenir de Mozac :

Cette exigence de bonne gestion n'a qu'un seul objectif : permettre à Mozac de continuer à avancer. Préparer l'avenir, c'est entretenir notre patrimoine communal, améliorer les équipements publics, accompagner les écoles et les associations, soutenir la transition écologique, embellir la commune et maintenir des services publics de proximité de qualité. C'est aussi transmettre aux générations futures une commune saine financièrement, capable d'investir et d'agir librement. Notre équipe municipale reste pleinement mobilisée pour tenir les engagements pris devant les habitants : une commune bien gérée, ambitieuse pour son avenir, mais toujours attentive à l'utilisation de l'argent public.

En résumé : bien gérer aujourd'hui pour préparer demain :

Une gestion rigoureuse, transparente et responsable au service des Mozacois :

- Maîtriser les dépenses : mieux piloter nos dépenses et rechercher les financements possibles.
- Entretien notre patrimoine : préserver et valoriser nos équipements et notre cadre de vie.
- Servir au quotidien : soutenir les écoles, les associations et les services publics de proximité.
- Investir pour l'avenir : s'engager pour la transition écologique et améliorer la qualité de vie.

Préparer l'avenir de Mozac, c'est faire des choix responsables aujourd'hui pour transmettre une commune dynamique et solide demain.

Riom Limagne et Volcans.

RLV Mobilités : j'habite à Mozac. Toutes les solutions de mobilité sur ma commune et sur le territoire de RLV !

La Maison des Mobilités est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. En gare de Riom Châtel-Guyon.

Tél. : 04.73.38.08.09.

Courriel : rlvmobilites@keolis.com

Sur le site : www.rlv-mobilites.fr

Déplacez-vous avec l'appli RLV Mobilité ! À télécharger sur App Store et Google Play.

- Les lignes régulières :
Des lignes régulières connectées entre elles et avec le Pôle multimodal SNCF pour vous emmener là où vous en avez besoin ! Les horaires bus-trains sont synchronisés !
RLV Lib et RLV Mobilités sur votre mobile :
Ligne 1 : Volvic-Riom,
Ligne 2 : Châtel-Guyon-Ménétrol,
Ligne 3 : Enval-Ennezat,
Ligne 4 : Volvic-Riom,
Ligne 5 : Chappes-Riom,
Ligne 6 : Riom-Châtel-Guyon,
Ligne 7 : Chambaron-sur-Morge-Ménétrol,
Ligne 8 : Châtel-Guyon-Châtel-Guyon.

- Les scolaires :
Les choix qui s'offrent à moi pour me rendre dans mon établissement :
2 lignes régulières : ligne 1 (Volvic-Riom) et ligne 3 (Enval-Ennezat).
3 lignes scolaires : ligne 11 (Malauzat-Volvic-Mozac-Riom), ligne 15 (Volvic, Crouzol, Enval, Mozac, Riom) et ligne 16 (Riom-Mozac-Enval-Volvic).
- Transport de Personnes à Mobilité Réduite :
Service en porte à porte réservé aux titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion mention « Invalidité » pour faciliter leurs déplacements.
1. J'appelle au 04.73.60.41.74 au plus tard la veille de mon déplacement avant 18h ou je réserve en ligne sur le site : rlv-mobilites.fr
2. J'indique le jour, l'horaire et ma destination. Je réserve mon retour si besoin.
3. Je suis prêt à mon domicile lorsque le véhicule se présente.
4. Je règle mon voyage auprès du conducteur ou je présente mon titre de transport.
- L'intermodalité :
Je pense au covoiturage : pour des courtes distances, je cherche un trajet ou je publie une annonce sur la plateforme Mov Ici.
J'emprunte les lignes régionales et le train. Pour mes déplacements hors du territoire, rendez-vous sur le site : laregionvoustransporte.fr
- Les navettes :
RLV lo City m'emmène au marché de Riom. Navette vélo gratuite qui circule tous les samedis de 8h à 13h dans le centre-ville de Riom.
La ligne 2D circule les dimanches et jours fériés. Bus entre Châtel-Guyon et Riom, durant la saison thermale.
- Les mobilités douces :
RLV Lib en libre-service : location à la minute de vélos électriques en libre-service dans le cœur urbain de l'agglomération. Plus d'info sur : rlvlib.ecovelo.mobi.
RLV lo, location de vélos à assistance électrique : pour une journée, une semaine et jusqu'à 6 mois, je réserve un VAE. Plus d'info sur le site : reservation-rlvlo.com

J'habite sur la commune de Mozac, les choix qui s'offrent à moi pour me rendre dans mon établissement scolaire.

Collège Victor Hugo à Volvic :

À l'aller :

- Je prends la ligne 16 (scolaire) ou la ligne 1 (urbaine) et je descends à l'arrêt « La Rivaux ».
- Ou je prends les lignes urbaines 3 et 1, avec un changement à l'arrêt « Les Gardelles » et je descends à l'arrêt « La Rivaux ».

Au retour :

- Je prends la ligne 16 (scolaire) ou la ligne 1 (urbaine) et je monte à l'arrêt « La Rivaux ».
- Ou je prends les lignes urbaines 1 et 3, je monte à l'arrêt « La Rivaux », avec un changement à l'arrêt « Les Gardelles ».

Lycée Marie Larencin à Riom :

À l'aller :

- Je prends la ligne 15 (scolaire).
- Ou je prends les lignes urbaines 1 et 2, avec un changement à l'arrêt « Hôpital ».
- Ou je prends les lignes urbaines 3 et 2, avec un changement à l'arrêt « Chabrier ».

Au retour :

- Je prends les lignes urbaines 2 et 1, avec un changement à l'arrêt « Hôpital ».
- Ou je prends les lignes urbaines 2 et 3, avec un changement à l'arrêt « Chabrier ».

Lycée Pierre Joël Bonté à Riom :

À l'aller :

- Je prends la ligne scolaire 11 ou 15, et je descends à l'arrêt « Collège Pierre Mendès France ».
- Ou je prends la ligne urbaine 1 et la ligne scolaire 35, avec changement en gare.
- Ou je prends la ligne urbaine 3 et la ligne scolaire 35, avec changement en gare.

Au retour :

- Je prends la ligne scolaire 11 ou 15.
- Ou je prends la ligne scolaire 35 et la ligne urbaine 3, avec changement en gare.
- Ou je prends la ligne scolaire 35 et la ligne urbaine 1, avec changement en gare.

Lycée Virlogeux à Riom :

À l'aller :

- Je prends la ligne scolaire 11 et je descends à l'arrêt « Eugène Rouher ».
- Ou je prends la ligne scolaire 15.

Au retour :

- Je prends la ligne scolaire 11 ou 15.

Institut Sainte-Marie à Riom :

À l'aller :

- Je prends la ligne scolaire 11 et je descends à l'arrêt « Bel Horizon ».
- Ou je prends la ligne scolaire 15.

Au retour :

- Je prends la ligne scolaire 11 ou 15.

Collège Jean Vilar à Riom :

À l'aller :

- Je prends la ligne urbaine 1.
- Ou je prends les lignes urbaines 3 et 7, avec changement en gare.

Au retour :

- Je prends la ligne urbaine 1.
- Ou je prends les lignes urbaines 7 et 3, avec changement en gare.

Collège Pierre Mendès France :

À l'aller :

- Je prends la ligne scolaire 11 ou 15.
- Ou je prends la ligne urbaine 3.

Au retour :

- Je prends la ligne scolaire 11 ou 15.
- Ou je prends la ligne urbaine 3.

Collège Michel de l'Hospital à Riom :

À l'aller :

- Je prends la ligne scolaire 11 et je descends à l'arrêt « Desaix ».
- Ou je prends la ligne scolaire 15.

Au retour :

- Je prends la ligne scolaire 11 ou 15.

Lycée agricole d'Ennezat :

À l'aller :

- Je prends la ligne urbaine 3.
- Ou je prends la ligne urbaine 1 et la ligne scolaire 25, avec changement en gare.

Au retour :

- Je prends la ligne urbaine 3.
- Ou je prends la ligne scolaire 25 et la ligne urbaine 1, avec changement en gare.

Modalités d'inscription.

Vous souhaitez créer ou renouveler votre abonnement RLV Mobilités ? Plusieurs solutions s'offrent à vous. Choisissez la méthode qui vous convient le mieux !

- À la Maison des Mobilités
2 rue Grégoire de Tours

Gare SNCF Riom-Châtel-Guyon, 63200 Riom.

Accès par le parvis à gauche de l'entrée de la gare.

- Sur l'application RLV Mobilités disponible en téléchargement gratuit sur Android ou IOS.
- Sur la boutique en ligne à l'adresse suivante : <https://eboutique-rlv.airwebpass.com/>
- Par courrier via le formulaire d'inscription (disponible sur notre site) à compléter, signer et à renvoyer à la Maison des Mobilités.

Les pièces justificatives à fournir : une photo d'identité, une pièce d'identité, le livret de famille pour l'inscription de plusieurs enfants, un justificatif de l'établissement scolaire pour les internes.

Une carte unique pour l'année scolaire est délivrée par enfant. En cas de perte, un duplicata sera réalisé (gratuit la première fois puis 10€). Les contrôles à bord sont réguliers. Tarifs des amendes :

- Titre non valable : 29,50€,
- Absence de titre : 43,50€.

Les tarifs.

Abonnements mensuels :

- Mensuel moins de 26 ans : 16€,
- Mensuel Intermodal moins de 26 ans : 11€,
- Mensuel 2^e enfant moins de 26 ans : 11€,
- Mensuel 3^e enfant moins de 26 ans : 8€.

Abonnements annuels :

- Annuel jusqu'au CM2 inclus : gratuit,
- Annuel moins de 26 ans : 160€ (possibilité de souscrire à un prélèvement automatique mensuel),
- Annuel Intermodal moins de 26 ans : 110€ (possibilité de souscrire à un prélèvement automatique mensuel),
- Annuel 2^e enfant moins de 26 ans : 110€ (possibilité de souscrire à un prélèvement automatique mensuel),
- Annuel 3^e enfant moins de 26 ans : 80€,
- Pass Interne Annuel moins de 26 ans et interne : 55€.

À noter : si votre Quotient Familial est inférieur ou égal à 770€, vous bénéficiez de réductions (voir les tarifs sur notre site web).

Bon à savoir : les abonnements scolaires sont aussi valables sur le réseau urbain !

Vous pouvez vous abonner à notre canal Whatsapp. Restez informés en temps réel et recevez les infos utiles !

Travaux et urbanisme.

Réhabilitation du terrain de football n°2 et rénovation des vestiaires sportifs.

Par Pauline Battesti, Adjointe chargée des travaux et des voiries.

Les travaux de réhabilitation du terrain de football n°2 du complexe sportif Edmond Vacant, initiés par Daniel Jean, ancien adjoint à la vie associative, ont débuté en novembre 2025 et se sont achevés en juin 2026. Cette opération a permis une remise aux normes complète de l'équipement afin d'améliorer les conditions d'utilisation pour les associations sportives et les usagers de la commune. Les aménagements réalisés comprennent :

- la mise en conformité des dimensions du terrain ;
- le déplacement des candélabres et le passage de l'éclairage en LED ;
- l'engazonnement du terrain avec installation d'un arrosage automatique ;
- la réfection du drainage ;
- l'installation de nouveaux buts.

L'inauguration officielle du terrain est prévue au mois de septembre, afin de laisser quelques semaines au nouveau gazon pour prendre racine et révéler toute la qualité des

aménagements réalisés. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet Bisio et les travaux réalisés par les entreprises Treyve Paysages et TE63. Le suivi du chantier a été assuré par les services techniques de la commune, sous la coordination de Frédéric Chevalier, Directeur des services techniques et de Bruno Baril, responsable du complexe sportif, accompagnés de Pierre Barraud, ancien élu délégué aux travaux et de Sylvette Cartier, adjointe à la vie associative et à l'animation de la cité. La municipalité remercie l'ensemble des agents, élus et partenaires ayant contribué à la réalisation de ce projet. Le montant total de cette opération s'élève à environ 322 000€ dont 122 000€ de subventions. La commune remercie l'État au titre de la DSIL, le Département via le FIC ainsi que Riom Limagne et Volcans à travers son fonds de concours pour leur soutien financier. Par ailleurs, ce chantier est éligible à une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dont le montant reste à préciser. Dans la continuité de ces aménagements, des travaux de mise en conformité des vestiaires de football auront lieu durant la première quinzaine de juillet afin de répondre aux exigences réglementaires en matière de surface d'accueil. Ces travaux permettront à l'US Mozac de disposer d'équipements adaptés aux critères nécessaires pour évoluer au niveau Régional 2. La municipalité adresse d'ores et déjà tous ses encouragements à l'US Mozac, à ses joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters pour la prochaine saison sportive. Par ailleurs, des travaux de rénovation des vestiaires du gymnase seront également réalisés de juin à juillet. Ces interventions concerneront notamment la réfection des murs dans les vestiaires et les douches, sous le contrôle des services techniques de la commune. Ces aménagements permettront à l'ensemble des associations sportives utilisatrices de bénéficier, dès le mois de septembre, de vestiaires rénovés et plus confortables. À l'approche de la période estivale, la municipalité souhaite un très bel été à l'ensemble des associations sportives et culturelles de Mozac, ainsi qu'à tous les bénévoles, dirigeants et adhérents qui participent activement à la vie de la commune.

Travaux de rénovation des réseaux d'eau potable.

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures d'eau potable, RLV réalisera des travaux de rénovation des réseaux à partir du mois de juillet dans les secteurs suivants :

- Allée des Peupliers ;
- Rue Marcel-Pagnol ;
- Rue Saint-Martin.

Les travaux concernant la rue Louis Dalmas feront l'objet d'une communication ultérieure. Une réunion publique d'information destinée aux riverains et aux habitants concernés s'est tenue à la salle de l'Arlequin afin de présenter le déroulement du chantier et les différentes phases des travaux. Ces interventions pourront entraîner des perturbations de circulation pendant la durée du chantier. La municipalité remercie les riverains et les usagers pour leur compréhension et leur patience durant cette période.

« Les Jardins du Carmel » : un cadre de vie privilégié à Mozac.

Par Jean-Luc Merceron, Adjoint chargé de l'urbanisme.

Le programme « Les Jardins du Carmel », situé à Mozac aux portes de Riom, poursuit aujourd'hui son développement dans un environnement particulièrement recherché, mêlant calme, verdure et proximité immédiate des commerces, écoles et services. Pensé pour offrir un véritable confort de vie, ce nouveau programme signé Polygone propose des appartements et pavillons modernes, lumineux et parfaitement intégrés dans leur environnement. Terrasses, jardins privatifs, espaces verts et prestations de qualité font des Jardins du Carmel une adresse idéale pour devenir propriétaire dans un secteur attractif et dynamique. Ce programme a été conçu pour répondre aux besoins de tous les profils : jeunes actifs, familles, primo-accédants ou encore seniors souhaitant bénéficier d'un logement confortable et accessible dans un cadre de vie privilégié. Les travaux avancent très bien et le chantier prend désormais forme, laissant déjà entrevoir la qualité du futur ensemble résidentiel qui viendra compléter harmonieusement le quartier. Grâce

au dispositif PSLA, les futurs acquéreurs peuvent également bénéficier de nombreux avantages financiers : TVA réduite, frais de notaire allégés et exonération de taxe foncière pendant 15 ans, facilitant ainsi l'accès à la propriété. Face au fort intérêt suscité par le programme, plusieurs logements ont déjà été réservés. Il reste toutefois encore quelques belles opportunités disponibles, du T2 au T4, pour les personnes souhaitant investir ou s'installer dans un cadre de vie moderne et privilégié à Mozac.

Lotissement « Les Vergers de Saint-Paul ».

Les travaux de voirie du lotissement Les Vergers de Saint-Paul sont en cours. Une voirie à sens unique sera créée pour desservir les futurs logements, cette voie reliera les rues des Pommiers et des Pêchers. Des allées piétonnes relieront également le lotissement aux rues Sanitas, Pommiers et Pêchers. Les eaux pluviales seront infiltrées dans le sol par des noues végétalisées. Les travaux sont réalisés par la société Urbasite. Au droit du lotissement, les rues des Pêchers et des Pommiers seront élargies à 10m (chaussée 5,5m, stationnement et plantations 2,5m, et allée piétonne 1,5m).

Suppression des alternats de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Lors de la séance du Conseil municipal du 27 avril dernier, le maire a acté la suppression des alternats. Les travaux se sont terminés le lundi 1^{er} juin. Le 11 mai, la police nationale, des élus municipaux et les services de la mairie se sont réunis pour définir des solutions alternatives visant à réduire la vitesse, améliorer la sécurité des piétons et préserver des terrasses aux deux commerces concernés. Parmi les préconisations d'aménagement, les deux passages piétons qui se situaient au niveau des alternats pourraient être surélevés sur des plateaux. Il faut rappeler à chacun que cette rue traversante est en zone 30 km/h. Le respect de la limitation de la vitesse est primordial pour la sécurité des piétons en centre-ville aux abords des commerces et des écoles. Le carrefour de la mairie est placé sous vidéoprotection. Le maire a demandé à la police nationale de faire des contrôles de vitesse en journée et de nuit.

Environnement.

Éclairage public : de nouveaux horaires adaptés aux usages des Mozacois.

Par Edith Grimberg-Michaud, Adjointe chargée de l'environnement.

Dans le cadre de sa politique de proximité et d'amélioration du cadre de vie, la municipalité de Mozac a fait évoluer les horaires de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune. Après étude en Bureau municipal, Matthieu Perona a pris un arrêté municipal afin d'adapter les plages horaires d'éclairage aux besoins des habitants. Ces nouveaux horaires répondent à plusieurs objectifs :

- améliorer le confort et la sécurité des déplacements ;
- accompagner le retour des activités culturelles, sportives et associatives en soirée ;
- faciliter les départs matinaux vers le travail ;
- maintenir une vigilance particulière sur la consommation énergétique et la préservation de la biodiversité nocturne.

Concrètement, l'éclairage public est désormais maintenu plus tard le soir, jusqu'à 23h (du dimanche au jeudi) ou minuit (le vendredi et samedi), et rallumé plus tôt le matin, à partir de 5h ou 6h (le samedi et le dimanche). La commune a toutefois veillé à conserver des plages d'extinction suffisantes afin de limiter la pollution lumineuse et de préserver l'activité nocturne de la faune et de la flore. La municipalité s'est rapprochée de Territoire d'Énergie 63 et de Eiffage afin de procéder à la reprogrammation des commandes d'éclairage. Par ailleurs, plusieurs périodes exceptionnelles bénéficieront d'un éclairage maintenu toute la nuit, afin d'assurer la sécurité routière lors des festivités et de l'augmentation des déplacements :

- les 20 et 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique et du figo (feu de la saint Jean) ;
- les 13 et 14 juillet, pour la Fête nationale ;

- le 31 décembre, à l'occasion du Nouvel An.

Par cette évolution mesurée, la commune poursuit son objectif de concilier sécurité, qualité de vie, sobriété énergétique et respect de l'environnement. Une réflexion est en cours pour un plan progressif de remplacement des ampoules en LED moins énergivores.

La ville vous aide à lutter contre les frelons asiatiques.

Les services techniques de la ville ont installé sept pièges à frelons asiatiques offerts par Riom Limagne et Volcans sur différents sites de la commune :

- Parc de l'abbaye,
- Presbytère,
- École,
- Square Raymond et Suzanne Hulet,
- Square du 8 mai 1945,
- Complexe sportif Edmond-Vacant.

Le frelon asiatique constitue une menace croissante pour la biodiversité, notamment pour les abeilles et les insectes pollinisateurs indispensables à notre environnement. La ville de Mozac rappelle que les habitants doivent signaler à la mairie la présence de nids de frelons asiatiques sur leur propriété ou leur lieu d'habitation. La mairie de Mozac participe au traitement des nids à hauteur de 80€ une fois par an et par parcelle cadastrée.

Demandez les conditions en mairie. Bien sûr, vous pouvez signaler ceux présents sur le domaine public ou privé.

Contactez la mairie au 04.73.33.71.71 ou par courriel à : police@ville-mozac.fr

Conseil Municipal des Jeunes.

Première course, premier succès pour le CMJ.

Par Adrien Givernaud, Adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé une course le dimanche 26 avril 2026 qui a rassemblé de nombreux participants. Cet événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et a rencontré à un beau succès. Les nouvelles élections du CMJ se tiendront mi-novembre. En fin d'année scolaire, les conseillers interviendront dans les classes de CM2 pour présenter leurs missions et échanger avec les élèves afin de faire découvrir le CMJ. À la rentrée, les jeunes conseillers présenteront, sous forme de vidéos, des interviews pour expliquer leur parcours et leur ressenti au sein du CMJ afin de promouvoir l'engagement des jeunes et de faire découvrir le CMJ. Pour toute information ou candidature, contactez Pauline Corniot au centre d'animation ou écrivez par courriel à : cmj@ville-mozac.fr

Délégués de quartier et référents participation citoyenne.

Appel à candidatures.

Par Martine Besson, Première adjointe chargée de la démocratie de proximité et du service public.

Pour les délégués de quartier.

La municipalité de Mozac souhaite remettre en place des délégués de quartier pour développer le dialogue, la concertation avec les Mozacois et la vie dans leur quartier. Pour être délégué de quartier, il faut être âgé d'au moins 18 ans, être volontaire et résider dans le quartier.

Nous vous proposons 9 quartiers :

1. Quartier « centre-bourg »,
2. Quartier « La Beaumette, les Tours »,
3. Quartier « Pré du Lac »,
4. Quartier « Les Gardelles, Jean Zay »,
5. Quartier « Planche Maniot »,
6. Quartier « Le Peiroux »,
7. Quartier « Jean Moullin, Le Pailleret »,

8. Quartier « Grand Saint-Paul »,

9. Quartier « Jean Moulin, Parc de l'Hostellerie ».

Pour chaque quartier, le conseil municipal désignera pour une durée de 2 ans, deux délégués qui seront accompagnés d'un ou deux élus référents (hors adjoints).

Les missions du délégué de quartier ?

- Rencontrer et écouter les habitants du quartier ;
- Faire des propositions d'amélioration pour le cadre de vie ;
- Accompagner les nouveaux arrivants, développer la solidarité et la convivialité ;
- Transmettre toute situation constatée sur l'espace public (propreté, éclairage public, voiries, stationnement, accessibilité, vitesse...) ;
- Informer les habitants de l'action municipale et des projets.

Rôle de l' élu référent ?

- Être un relais entre les délégués de quartier et le conseil municipal ;
- Informer sur les projets en cours ;
- Répondre aux questions posées ;
- Réunir les délégués afin de traiter des difficultés qu'ils ont relevées ou pour les consulter sur des projets concernant leur quartier.

Pour les référents « Participation citoyenne ».

Le référent « participation citoyenne » est un habitant volontaire du quartier, âgé d'au moins 18 ans. Il s'agit d'une personne ouverte aux autres, soucieuse de son environnement et désireuse de contribuer à la tranquillité de son lieu de vie. Son rôle est d'assurer la liaison entre les résidents de son quartier et les forces de police municipale et nationale. Les quartiers sont identiques à ceux des délégués de quartier. Pour chaque quartier, le conseil municipal désignera pour une durée de 2 ans, deux référents. Une rencontre sera organisée avec les représentants du commissariat de police nationale de Riom.

Rôle du référent :

- faire preuve de discernement pour transmettre des renseignements intéressants.
- être simplement attentif (aucune intervention d'initiative, n'observe pas, ne patrouille pas...).
- adopter une posture de vigilance et appeler la police pour signaler un comportement suspect (personne qui fait le guet, véhicule circulant à faible allure...), une atteinte aux biens personnels, une agression ou si une personne est en danger, des incivilités, des dégradations des biens publics.
- favoriser la diffusion de conseils préventifs (surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers...).

Vous êtes intéressé(e) pour être délégué(e) de quartier et/ou référent « participation citoyenne » ?

Faites-vous connaître soit par courriel à : contact@ville-mozac.fr ou en complétant le coupon ci-contre et déposez-le en mairie. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 1^{er} septembre. Les personnes seront nommées au conseil municipal du 5 octobre 2026. Une première rencontre sera organisée courant octobre.

Le coupon de candidature contient les informations suivantes :

Madame, Monsieur, nom, prénom, quartier n°, adresse, courriel, tél.

Préciser : je suis candidat pour être délégué de mon quartier et/ou référent participation citoyenne de mon quartier.

Le coupon est à retourner en mairie de Mozac au plus tard le 1^{er} septembre, à l'attention de Martine Besson, 1^{ère} adjointe en charge de la démocratie de proximité et de la sécurité.

Vie sociale, santé et solidarité active.

Par Jean-Claude Cazals, Adjoint chargé de l'action sociale et de la solidarité.

Le Clic.

Le Centre Local d'Information et de Coordination propose de nombreuses activités gratuites pour les plus de 60 ans. N'hésitez pas à consulter le site : www.clic-riom.fr ou prendre connaissance de l'agenda en téléphonant au 04.73.33.17.64.

Mutuelle communale.

La mairie accueille des permanences de la mutuelle Precocia pour permettre au public d'échanger sur leur complémentaire santé. La ville de Mozac s'est associée à cette mutuelle afin de vous offrir l'accès à une mutuelle communale solidaire et avantageuse. Avec ce partenariat, des tarifs réduits sont négociés pour une complémentaire santé de qualité. Les gammes sont adaptées à vos besoins de santé, et les garanties permettent le remboursement des soins en médecine, hospitalisation, auditif, dentaire, optique et bien-être. Pour toute demande d'information, contactez l'accueil de la mairie au 04.73.33.71.71.

Accompagnement social.

Le CCAS peut intervenir sur diverses demandes : perte d'autonomie, difficultés financières, retraite, aide sociale, domiciliation, logement, RSA, aide au chauffage, téléassistance, aide à la déclaration de revenus, etc. Nous contacter pour plus d'informations. Toute demande de secours exceptionnel doit être précédée d'un contact avec une assistante sociale (par exemple : Maison des Solidarités, 10 rue Antoine Arnaud, 63200 Riom, au 04.73.64.53.70). Les permanences du CCAS ont lieu les lundis de 10h à midi en mairie sur prise de rendez-vous préalable ou directement par téléphone ou par courriel à : contact@ville-mozac.fr. Les permanences sont assurées par Jean-Claude Cazals, vice-président du CCAS.

Vos vacances en toute tranquillité.

Les congés d'été approchent ! Afin d'éviter les cambriolages, n'hésitez pas à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances ! Les agents de la police nationale se chargeront de surveiller votre logement pendant vos vacances. Des patrouilles circuleront régulièrement à votre domicile pour vérifier l'absence d'effraction et dissuader d'éventuels individus mal intentionnés. Le dispositif est gratuit !

Semaine bleue.

Du 5 au 11 octobre 2026 : semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Relions tous les âges dans des territoires engagés. Pour les 75 ans de la Semaine bleue, quoi de plus naturel que de valoriser les relations et les liens intergénérationnels garants d'une société plus inclusive et plus solidaire ? Le programme des activités se construit et nous vous tiendrons au courant de son développement.

Octobre rose.

Octobre rose est une campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose. Organisée chaque mois d'octobre, cette campagne a pour but d'accroître la sensibilisation à la maladie et de recueillir des fonds pour la recherche. Elle a été instaurée en 1985.

Jardins partagés.

Afin d'instaurer les « jardins partagés », si vous souhaitez mettre à disposition tout ou partie de votre jardin ou si vous désirez jardiner sans avoir le terrain, vous pouvez vous signaler en mairie pour qu'on vous mette en rapport.

Aides à domicile, CESU, etc.

En complément de la mise en place d'aides à domicile par les aides légales, le CCAS propose son aide dans la mise en relation des particuliers avec les intervenants et pour la gestion du CESU (cadre d'emploi, déclarations, fins de contrat, etc.).

Rappel.

Dans le cadre de la veille saisonnière du plan canicule, le registre nominal communal doit être actualisé régulièrement. Ce registre a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence. Si vous avez plus de 70 ans, ou si vous êtes en situation de handicap ou encore isolé(e), vous pouvez transmettre votre inscription par le formulaire dédié en mairie ou par courriel. Parents, voisins, amis, n'hésitez pas à nous faire connaître les personnes les plus fragiles.

Animation de la cité.

Les temps forts passés et à venir à Mozac.

Par Sylvette Cartier, Adjointe chargée de la vie associative et de l'animation de la cité. La commune a connu, à l'occasion de la foire du 1^{er} mai ainsi que de la manifestation du 8 mai deux temps forts ayant rassemblé de nombreux habitants et visiteurs dans une ambiance conviviale et festive. La foire du 1^{er} mai a rencontré un beau succès, avec une fréquentation soutenue tout au long de la matinée et la présence de 90 exposants. Il était possible de faire un tour à dos de poneys durant la foire. La manifestation du 8 mai a également mobilisé un large public venu assister à la démonstration de véhicules militaires proposée par Soldier's Memory et Ferrures d'Histoire, ainsi qu'à la prestation de l'Harmonie de Mozac, très appréciée lors des deux dates. Ces animations ont contribué à faire de ces rendez-vous des moments marquants de la vie locale, en associant tradition, mémoire et convivialité. La commune se félicite de la qualité de l'organisation et remercie l'ensemble des bénévoles, des intervenants et des services techniques pour leur engagement.

Fête nationale :

- Le 13 juillet (au parc de l'abbaye) : à 19h, concert du groupe The Printers ; à 21h30, départ de la retraite aux flambeaux accompagnée de l'Harmonie de Mozac, et, à 23h, feu d'artifice.
- Le 14 juillet : défilé, départ place Saint-Paul à 11h, avec l'Harmonie, suivi du pot de l'amitié à l'Arlequin ; pique-nique républicain à 13h au parc de l'abbaye.

Enfance et jeunesse.

Enfance et jeunesse : un engagement fort dès le début du mandat.

Par Adrien Givernaud, Adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse.

Le début du mandat a été marqué par une mobilisation importante en faveur de l'enfance et de la jeunesse, témoignant de notre volonté d'agir concrètement pour les jeunes de notre commune. Parmi les premiers dossiers majeurs, la défense de notre école maternelle a occupé une place centrale. Face à la menace de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, parents d'élèves, professionnels et élus se sont unis pour défendre les intérêts de nos enfants. Cette mobilisation collective illustre l'attachement de tous à une école de proximité, garante de bonnes conditions d'apprentissage. Dans le même temps, il y a eu la réorganisation de l'accès au centre d'animation avec son entrée-sortie désormais place du Général de Gaulle. Ce changement vise à renforcer la sécurité des enfants et des familles tout en améliorant la sérénité des accueils quotidiens. La municipalité poursuit également son soutien aux deux écoles en les accompagnant, tant sur le plan humain que financier, pour les différents projets portés par les équipes éducatives. Ces initiatives contribuent à enrichir les parcours des élèves et à favoriser leur épanouissement. Nous sommes également heureux de pouvoir proposer à nouveau des séjours estivaux aux enfants et aux adolescents. Ces moments privilégiés constituent de véritables expériences de découverte, de partage et d'autonomie. Plus largement, notre ambition est de développer une offre d'activités diversifiée, accessible au plus grand nombre, et de construire un projet pédagogique cohérent répondant aux attentes. Nous souhaitons faire du centre d'animation un pilier de notre politique éducative locale, un lieu d'apprentissage,

d'ouverture et de citoyenneté. Je tiens enfin à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe pédagogique qui, par son engagement quotidien, permet à nos enfants et à nos adolescents de grandir, de s'épanouir et de gagner en autonomie. Leur professionnalisme est essentiel à la réussite de nos actions en faveur de la jeunesse.

Modification de l'accès au centre d'animation de Mozac.

Afin de renforcer la sécurité des enfants accueillis au centre d'animation et dans le respect du plan Vigipirate, la ville de Mozac a mis en place une nouvelle organisation des accès depuis le lundi 1^{er} juin 2026. Jusqu'à présent, l'entrée des enfants s'effectuait par la rue de l'Hôtel-de-Ville. Cette configuration présentait des difficultés liées à l'importance des flux piétons et à la circulation routière à proximité immédiate du site. Dans le cadre de la suppression des alternats et afin de garantir un accueil plus sûr et plus serein pour les familles, l'entrée et la sortie des enfants se feront désormais par l'accès de l'école maternelle La Mosaïque, situé sur le parking de la place du Général-de-Gaulle. Cette nouvelle organisation sera mise en œuvre à titre expérimental jusqu'à la fin de l'année scolaire. Un visiophone spécifique au centre d'animation doit être installé pour les parents qui sonnent au portail. La municipalité remercie les parents pour leur compréhension et leur coopération. L'équipe pédagogique restera à leur disposition pour répondre à toute question éventuelle.

Culture, animations et communication.

Une saison culturelle s'efface pour laisser la place à une nouvelle.

Par Alexandre Faure, Conseiller municipal délégué à la culture et à la salle de l'Arlequin. La saison culturelle 2026-2027 de la salle de l'Arlequin s'annonce riche, éclectique et ouverte à tous les publics. Théâtre, théâtre musical, concerts, résidences artistiques et rendez-vous associatifs rythmeront les prochains mois avec une volonté affirmée : faire vivre la culture au cœur de notre commune. Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement la précédente adjointe à la culture pour la qualité de la passation républicaine qu'elle a assurée. Son engagement et le travail déjà accompli ont permis de préparer sereinement cette nouvelle saison, notamment grâce à plusieurs spectacles programmés en amont qui viendront enrichir cette année culturelle. Dans cette continuité, nous avons souhaité construire une programmation variée et accessible, mêlant créations artistiques, spectacles vivants et moments de convivialité. La salle accueillera également plusieurs résidences artistiques, véritables temps de création et de rencontre entre les artistes et les habitants. La musique aura aussi toute sa place grâce à notre partenariat fidèle avec La Puce à l'Oreille qui permettra de proposer des concerts et spectacles aux esthétiques diverses tout au long de la saison. Par ailleurs, la commission Vie associative et Animation de la cité proposera tout au long de l'année des afterworks conviviaux, destinés à favoriser les échanges, les rencontres et les moments de partage entre habitants, associations et acteurs du territoire. Ces rendez-vous participeront pleinement à faire de la salle de l'Arlequin un véritable lieu de vie et de convivialité. Enfin, cette programmation ne serait pas complète sans l'implication précieuse de nos associations locales qui participeront pleinement à la dynamique culturelle de la commune à travers différents événements et temps forts. Au-delà de sa vocation culturelle, la salle de l'Arlequin se veut également un espace accueillant et adaptable pour des locations privées et professionnelles : séminaires d'entreprises, mariages, réceptions familiales ou événements divers pourront ainsi y trouver un cadre chaleureux et fonctionnel. Cette nouvelle saison se veut à l'image de Mozac : vivante, ouverte et fédératrice. Nous espérons vous retrouver nombreux à la salle de l'Arlequin pour partager ensemble ces moments de culture, d'émotion et de découverte.

La saison estivale de La Galerie-Abbaye de Mozac s'annonce une nouvelle fois placée sous le signe de la découverte artistique et du patrimoine. À travers plusieurs expositions proposées tout au long de l'été, ce lieu emblématique de notre commune continuera d'offrir aux visiteurs un espace de rencontre entre création contemporaine, regard

artistique et richesse historique. Peinture, photographie et univers artistiques variés se succéderont au fil de la saison afin de proposer une programmation accessible à tous les publics et à toutes les sensibilités. Artistes locaux, regards contemporains et démarches singulières viendront dialoguer avec le cadre exceptionnel de l'abbaye, offrant aux visiteurs une expérience culturelle à la fois esthétique et conviviale. Cette programmation sera également enrichie par un partenariat avec le Pays d'art et d'histoire de Riom Limagne et Volcans, permettant de mettre en valeur l'histoire, le patrimoine et l'identité de notre territoire à travers des propositions culturelles originales et complémentaires. Que l'on soit amateur d'art, passionné de photographie, curieux de patrimoine ou simple promeneur estival, chacun pourra profiter d'une programmation riche et ouverte, dans un cadre patrimonial remarquable au cœur de Mozac.

Communication publique, un pont entre citoyens et élus.

Par Vincent Ouslati, Conseiller municipal délégué à la communication.

La ville de Mozac s'efforce, dans un monde où les sources d'information sont de plus en plus diverses, d'atteindre ses habitants là où ils s'informent. Avec nos comptes Facebook, Instagram et PanneauPocket, le panneau électronique, l'affichage urbain, notre site internet, les publications municipales (bulletins et lettres), nous diffusons et partageons au quotidien les animations et événements qui font vivre cette commune. La communication sera de fait encore plus proche bientôt avec les délégués de quartier qui vont assurer des ponts entre les initiatives citoyennes et la mairie. Les rendez-vous du maire s'inscrivent dans cette volonté de proximité et rencontrent un fort intérêt de la part des habitants. Les adjoints et adjointes proposeront également des permanences ; nous vous en informerons à cette occasion. Les réseaux sociaux, c'est bien, mais le contact direct et le lien humain, c'est essentiel, et c'est tout le projet de ce mandat : reconstruire des liens tangibles entre des citoyens se sentant parfois très éloignés de la politique (même locale...) et des élus locaux. Cette cassure républicaine profonde dépasse le cadre de notre commune, mais c'est peut-être à notre échelle, celle de notre ville, de nos quartiers, que l'on doit parvenir à rendre la démocratie plus palpable et concrète. Moins palpable mais très concret, nous venons d'atteindre les 5 000 abonnés sur notre page officielle Facebook « Ville de Mozac ». C'est un chiffre qui traduit la confiance et l'intérêt grandissant porté à notre petite commune, même au-delà de ses 4 kilomètres carrés. Merci pour cette confiance, merci pour cet intérêt.

Vie associative et sportive.

Les stages multisports ludiques attirent de plus en plus de jeunes.

Le 14^e stage multisports ludique, instauré par la sous-commission sportive, a rassemblé 22 enfants habitant en grande partie la commune et d'autres venant de Châteaugay et même d'Orléat. Initialement prévue sur deux jours, comme depuis 4 ans, cette session hivernale s'est déroulée sur une seule journée, certains clubs proposant leurs propres stages en interne ou tout simplement par manque de bénévoles. Une nouvelle fois, les enfants ont été ravis de découvrir et de s'initier à plusieurs sports avec la participation de quatre associations sportives de la commune. Le club de football de l'US Mozac et Mozac Volvic Basket se sont partagés le gymnase lors d'une matinée intense, entre exercices ludiques et matchs lors de petites confrontations. Après une pause pique-nique sur fond du jeu Loups-Garoux de Thiercelieux, les sportifs en herbe se sont adonnés au vélo et au VTT avec Energy Cycle Mozac, dans des parcours d'agilité et d'adresse sur des modules en bois et autres gymkhanas. La journée s'est terminée avec la pétanque en salle de La Boule de Mozac où ses boules en PVC ont fait leur petit effet. Le goûter, offert par la municipalité, a conclu cette 14^e édition. Proposant 4 stages sur l'année civile, la session suivante, prévue lors des vacances de printemps, n'a malheureusement pu avoir lieu, à cause de l'indisponibilité de nombreux clubs sportifs et autres associations par manque de bénévoles. Une première depuis la création des stages, voilà 4 ans. Qu'à cela ne tienne, un nouveau stage est d'ores et déjà prévu le mardi 25 et le mercredi 26 août de 9h à 12h

et de 13h30 à 16h30. Un goûter sera offert par la municipalité. De plus, soucieux de diversifier et de proposer d'autres activités aux enfants et adolescents, ce futur stage sera également ouvert aux associations culturelles, de loisirs, de santé et social ainsi qu'environnementales. La ludothèque remercie toutes les associations sportives et autres ayant participé à ces stages de découvertes initiatiques pour leur dévouement et investissement envers les enfants et adolescents de la commune.

Ludo'Zac et stages multisports :

Ludo'Zac, 50 rue de l'Hôtel-de-Ville, au 04.15.79.00.23 (Franck Villedieu).

Par courriel à : ludotheque@ville-mozac.fr et sur le site : www.ville-mozac.fr

Les associations.

Comité de jumelage.

Le Comité de Jumelage de Mozac (CJM) est une association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir les échanges amicaux, culturels et sportifs entre la population de Mozac, toutes générations confondues, et celles de deux villes jumelées (dites aussi jumelles) que sont Bagolino-Ponte Caffaro en Italie et Albalat de la Ribera en Espagne. Leurs présentations sont disponibles via le site internet du CJM : Jumelage Mozac, Notre Association. Le CJM fonctionne en concertation avec l'équipe municipale pour la relation avec leurs homologues des villes jumelles. Il est à noter que les villes jumelles ne disposent pas de Comités de Jumelage, ce qui nécessite une relation directe entre leurs représentants municipaux, ceux de Mozac et le bureau du CJM. Mi-octobre 2025, le maire d'Albalat et un de ses adjoints ont été reçus par la précédente équipe municipale et le CJM. Outre la visite de lieux emblématiques (volcan de Lemptégy, l'Aventure Michelin, l'abbatiale de Mozac) et des moments de convivialité, une réunion de travail a permis de dessiner les futurs échanges. Leur concrétisation est en cours de définition pour le moyen terme (2027-2028). Côté Bagolino-Ponte Caffaro, l'opportunité d'une venue d'une délégation mi-juin 2026 n'a pas pu être concrétisée compte tenu du renchérissement brutal du coût des transports. Ce n'est que partie remise pour 2027. Réciproquement, des déplacements vers l'une ou l'autre des villes jumelles (objectif linguistique pour les jeunes, objectif culturel et amical pour d'autres, objectif sportif pour les clubs, etc.) sont en cours de préparation. Une autre facette du CJM est sa contribution à la vie locale à la fois pour son animation mais aussi pour financer en grande partie les échanges et déplacements à venir. L'organisation de ces manifestations est préparée et assurée par les bénévoles du CJM. Notons le succès de la pièce de théâtre « Un beau Salaud » présentée par la Comédie Solidaire Maringis et qui a rempli l'Arlequin le 22 mars 2026. Une autre représentation par une troupe différente est programmée en décembre. Les réservations seront obligatoires et accessibles depuis le site internet Jumelage Mozac, Accueil. Comme chaque année, la soirée du court métrage, programmé par Matthieu Perona, s'est tenu le mardi 7 avril. Afin de stimuler sa fréquentation, l'édition 2027 verra son format repensé pour accueillir aussi un public jeune (2 séances au moins) à des horaires adaptés tout en conservant la projection en soirée autour d'un thème principal. Un moment convivial sera proposé entre chaque séance et peut-être un vote du public. Initialement prévu le 20 juin, la manifestation « Les Mondiales » coorganisée avec l'association « Maison de Rêves » de Ménétrol et annoncée lors de la foire du 1^{er} mai, a finalement été reportée à 2027. En effet, la participation des délégations des villes jumelles n'a pas pu être confirmée avec un délai suffisant pour organiser leur accueil. Comme chaque année la traditionnelle brocante-vide greniers se tiendra dans le parc de l'abbaye le dimanche 20 septembre. L'an dernier, un déluge de pluie s'était abattu sur Mozac, entraînant l'annulation. Espérons que l'édition 2026 se tiendra sous une météo plus clémente. Les inscriptions seront ouvertes vers le 20 juillet 2026. Toutes les informations et modalités d'inscriptions seront indiquées sur les sites internet Comité de Jumelage Mozac, Accueil. Nous profitons de cet article pour souligner que le CJM souhaite que les délégations des villes jumelles soient accueillies par les adhérents et toutes les personnes qui le souhaitent. Si la barrière de la

langue était réelle autrefois, les applications de traduction instantanée permettent aujourd'hui de les lever. Accueillir une personne ou un couple est une bonne manière de tisser des liens et abaisser les coûts du voyage. Pour conclure, le CJM, ses bénévoles, et la nouvelle équipe municipale mettent toute leur énergie pour développer les relations avec les villes jumelles. Cependant le CJM manque d'une représentation équilibrée des générations, les retraités étant majoritaires. Si vous souhaitez contribuer en moyenne 2 ou 3h par mois au fonctionnement du CJM, vous pouvez y adhérer soit à partir du formulaire disponible sur le site Jumelage Mozac, Notre Association : www.jumelagemozac.com, soit en écrivant par courriel à : comitedejumelagemozac@yahoo.fr

US Mozac : une saison positive et un anniversaire historique.

La saison 2025-2026 touche à sa fin pour l'US Mozac, avec un bilan globalement très positif sur de nombreux aspects. Le club a franchi cette année la barre symbolique des 300 licenciés, un cap qui n'avait plus été atteint depuis de nombreuses années. Cette progression témoigne du dynamisme de l'association et de l'engagement de l'ensemble des bénévoles, éducateurs, dirigeants et partenaires qui œuvrent quotidiennement au développement du club. Sur le plan sportif, toutes les catégories de jeunes ont poursuivi leur progression. Pour la première fois depuis longtemps, chaque catégorie de jeunes comptait au minimum deux équipes engagées en compétition, à l'exception des catégories U16 et U18. Cette structuration permet à chaque enfant d'évoluer dans un environnement adapté à son niveau et de poursuivre sa progression dans les meilleures conditions. Chez les seniors, l'US Mozac comptait cette saison trois équipes. Si l'équipe fanion connaît la déception d'une relégation de Régional 2 en Régional 3, elle aura à cœur de rebondir dès la saison prochaine. L'équipe réserve a réalisé un excellent exercice en figurant dans le haut du classement de Départemental 2 tout au long de la saison. L'équipe 3, quant à elle, se maintient en Départemental 3, pour quelques points seulement, après être montée la saison dernière. Au-delà des terrains, la saison a également été marquée par de nombreuses réussites événementielles. Les différents afterworks organisés par le club ont rencontré un véritable succès, tout comme la Journée gourmande organisée avant les fêtes de Noël. La 41^e édition de la Mozac Up a également confirmé son statut d'événement incontournable de la vie associative locale. L'avenir s'annonce particulièrement prometteur pour l'US Mozac. Plusieurs projets importants verront le jour dans les prochains mois : la fin des travaux du terrain n°2, l'arrivée d'un minibus 9 places financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'acquisition d'une caméra d'analyse vidéo pour accompagner la progression sportive des équipes, ainsi que la création d'une section Baby Foot destinée aux enfants nés en 2022 et 2023. De nombreux nouveaux événements verront également le jour lors de la saison 2026-2027. Le club poursuit également sa politique sportive visant à intégrer les jeunes joueurs le plus tôt possible dans les équipes seniors afin qu'ils deviennent progressivement des acteurs majeurs de l'avenir sportif de l'US Mozac.

Les 60 ans du club : un rendez-vous à ne pas manquer :

L'année 2026 marque un événement exceptionnel dans l'histoire de l'US Mozac : les 60 ans du club. À cette occasion, une grande journée de célébration a été organisée le samedi 13 juin 2026. Cet anniversaire avait pour objectif de réunir toutes les personnes qui ont côtoyé, de près ou de loin, l'US Mozac au cours de la vie du club : anciens joueurs, dirigeants, éducateurs, bénévoles, partenaires, supporters et licenciés actuels. Une belle occasion de partager souvenirs, anecdotes et moments de convivialité autour des valeurs qui font vivre le club depuis six décennies. Cette journée était également marquée par une étape importante pour l'avenir du club : les participants ont voté pour le nouveau logo de l'US Mozac. Celui-ci a été officiellement dévoilé au cours de la soirée et accompagnera dès la saison prochaine les équipes mozacoises sur les terrains d'Auvergne. Les festivités ont débuté à 13h avec le traditionnel dépôt de gerbe, suivi des remises de médailles et d'un café de bienvenue. De 14h30 à 17h30, plusieurs animations rythmaient l'après-midi :

- un tournoi intergénérationnel de football à 8 réservé aux licenciés du club, des U14 jusqu'aux vétérans ;
- de nombreuses activités ludiques sous forme de stands destinées aux plus jeunes licenciés, des catégories Baby Foot à U13.

À partir de 17h30, les vainqueurs des différentes animations et du tournoi ont été récompensés. La journée s'est poursuivie avec un apéritif offert par le club à l'Arlequin, avant le repas et la grande soirée des 60 ans. L'ensemble du club a pu retrouver à cette occasion toutes celles et ceux qui ont contribué, au fil des années, à écrire l'histoire de l'US Mozac et à faire vivre ses couleurs. Vive l'USM et vive Mozac !

Les vétérans de La Boule de Mozac démarrent fort !

Les joueurs vétérans de La Boule de Mozac réalisent un excellent début de saison en championnat. Après trois rencontres disputées, l'équipe affiche un parcours parfait avec trois victoires en autant de matchs. Solides dans le jeu, appliqués et toujours animés par un bel esprit d'équipe, les Mozacois ont su faire la différence lors de chacune de leurs sorties. Cette belle dynamique récompense l'investissement des joueurs et l'ambiance conviviale qui règne au sein du groupe vétéran. Grâce à ces très bons résultats, La Boule de Mozac se positionne idéalement avant les deux dernières journées de compétition. Rien n'est encore joué, mais l'équipe peut envisager la suite avec confiance et ambition. Les supporters du club espèrent désormais voir cette série continuer afin de conclure cette phase de championnat de la meilleure des manières par une troisième montée consécutive en catégorie Honneur. Bravo à tous les joueurs pour ce superbe début de parcours et à nos vétérans qui étaient en compétition le 9 juin à Manzat contre l'équipe locale et le 16 juin à Châtel-Guyon contre Beauvezet.

Le festival Les Nuits du Cloître a lancé son acte 6 !

Une nouvelle édition qui propose comme à son habitude une programmation ouverte à tous les publics avec 8 dates en soirée et 2 dates pour les petits cloîtres en après-midi. Gospel, jazz, rock, celtique, country, variétés, années 80, théâtre, chacun trouvera au moins une nuit à son goût. Concernant les après-midis enfants, nous avons deux spectacles suivis d'ateliers (jonglerie et marionnettes) dans une volonté de rendre notre jeune public spectateur et acteur de la création artistique. Les tarifs restent inchangés, 5€ pour les nuits, 2€ pour les après-midis. La buvette est bien évidemment toujours de la partie, tenue par nos courageux cloîtres. Petite nouveauté cette année, l'achat des billets sera toujours possible le soir du spectacle mais en cas d'affluence les personnes munies d'une réservation seront prioritaires pour l'accès au site. Nous vous invitons donc à réserver vos billets via la plateforme helloasso.

Un beau succès pour le Club Auvergne Collections.

Les 14 et 15 mars 2026, le Club Auvergne Collections a organisé sa 32^e exposition annuelle à la salle de l'Arlequin. Cette édition a rencontré un très beau succès avec près de 800 visiteurs venus découvrir de nombreuses collections et partager un moment convivial autour de la passion des objets de mémoire et du patrimoine. Exposants et visiteurs ont pu échanger tout au long du week-end dans une ambiance chaleureuse, fidèle à l'esprit de l'association. Une tombola a également animé l'événement et a été très appréciée du public. Retrouvez-nous sur le site : club-auvergne-collections.fr pour suivre notre actualité et découvrir nos collections.

Une page d'histoire par le Club historique mozacois.

« Mozat » vu par Henri Pourrat.

Après Rosemonde Gérard, la célèbre poétesse, écrivaine, dramaturge, dont nous évoquons les liens avec Mozac, dans le bulletin municipal n°74 de juin 2025, nous publions ci-après les mots très laudatifs qu'écrit Henri Pourrat, en 1952, dans son livre En Auvergne les Limagnes. De ce vaste sujet qu'il décline en 225 pages, il n'omet pas de faire la part belle à Mozac qu'il présente avec le grand talent d'écrivain qu'on lui connaît.

Comme pour Jean Rostand, le fils de Rosemonde Gérard, Mozac a donné le nom du célèbre Ambertois à l'une de ses artères. Cette appellation a été adoptée par la ville de Riom puisque la rue Henri-Pourrat limite les deux communes, de la route de Marsat à la rue du Galoubet. À la page 61, l'auteur du roman Gaspard des montagnes illustre son ouvrage d'une grande photo de l'intérieur de l'église de Mozac avec quatre chapiteaux romans. Mais c'est aux pages 57 à 59 qu'il présente Mozac avec beaucoup de poésie. À la lecture de ces lignes écrites il y a 74 ans, on mesure combien notre commune a changé, victime d'une urbanisation grandissante, et qui, de nos jours, ne ressemble guère à ce qu'a pu apprécier Henri Pourrat. En peu de phrases, l'écrivain de l'Auvergne nous offre le Mozac qu'il ressent. En 2026, le meilleur homme de lettres aurait bien du mal à s'extasier devant certains immeubles et devant tant d'autres témoins de notre modernité. Référons-nous à la lecture de la prose empreinte de sérénité d'une des plus belles plumes de la littérature :

« Route de Clermont, Mozat (avec un T), on écrit Mozac (avec un C), à présent, c'est la résidence d'été, aux portes mêmes de Riom. Je suis encore avec vous, amis, dans ce jardin, sonnant d'abeilles, parfumé de fenouil et d'une verveine dont nous froissions les feuilles entre nos doigts. Le soleil fendillait les reines-claudes, où perlait une gomme d'or. Un pavillon du 18^e siècle dormait près d'un vaste poirier. Ses fenêtres cintrées, ornementées de gerbes bien sculptées dans la lave, regardaient sur les planches d'œillet cette tranquillité de la matinée chaude. Mozat : des ruelles qui ont un air de Provence, de petits ponts, des allées d'eau où le lent courant tire avec l'ombre le reflet des marronniers et le feu écarlate d'une corbeille de géraniums. Puis, toute claire, l'abbaye fondée dans de très vieux temps par saint Calmin et sainte Namasie, son épouse. (Erreur de l'auteur ou coquille de l'imprimeur ? Il faut lire « Namadie »). De Volvic, Pépin le Bref y apporta sur ses épaules les restes de saint Austremoine... Romane, mais remaniée, l'église est bâtie d'un calcaire qu'on nomme « pierre puante », parce qu'il dégage sous le frottement une odeur infecte. Quel symbole pour les Jansénistes, car Riom fut la patrie des Arnould, de Soanen, de beaucoup d'autres : le temple même que nous élevons à Dieu ne sera jamais fait que de notre nature corrompue. Il faut voir les chapiteaux historiés et le musée de la Sacristie. Il y a les pièces à conviction du cambriolage jadis opéré là. Mais par chance il y a les courroies et le sceau de Pépin le Bref, les châsses en bois peint ou en émaux champlevés de Limoges. Sur les panneaux de cuivre, comme les yeux se complaisent à ces bleus, à ces verts laiteux plus sourds que des jades, à ces rouges de cornaline morte, éteinte par les siècles... ».

Le jardinage à la portée de tous.

Vous souhaitez améliorer vos connaissances en jardinage ? Vous souhaitez rejoindre un groupe de jardiniers pour vous perfectionner dans vos connaissances pour jardiner au naturel : jardin potager, d'agrément ou bien verger ? L'amicale des jardiniers de France, association locale dont le siège social est déposé en mairie de Mozac peut répondre à vos souhaits : par des conférences ou ateliers animés par des professionnels une fois par mois. À la belle saison, l'amicale dans un esprit de convivialité propose sur une journée des sorties en covoiturage. L'amicale et son club jardiniers de France seront présents au forum des associations. Venez la rencontrer. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Marcel Noir au 04.73.38.31.86 ou par courriel à : marcel.noir@orange.fr

Association Espace Culture Mozac.

Notre association Espace Culture Mozac compte plus de 50 adhérents dont plus de 40 peintres amateurs et une dizaine de peintres amateurs sur porcelaine. Nos activités de peinture sont faites sur différents supports et utilisent des techniques variées comme peinture au couteau, au pinceau, huile ou acrylique, mais aussi la peinture sur porcelaine (Art du 3^e feu, nom donné à cet art). Notre but est de permettre à toute personne de tout niveau d'accéder à la pratique d'activités artistiques dans une ambiance conviviale. Cette année, plusieurs événements ont été organisés :

- le samedi 25 et 26 avril 2026, à la Maison des associations à Mozac.
Ce fut un réel succès. À cette occasion, sur ces deux journées, les artistes locaux ont présenté au public leurs œuvres et réalisations artistiques. Plus de 137 tableaux proposés par nos artistes ainsi que de très belles pièces de peinture sur porcelaine ont fait le bonheur de nos visiteurs. Cette année plus 300 personnes dont le maire de Mozac et des élus nous ont fait le plaisir de venir découvrir et manifester leur intérêt sur le travail d'une quarantaine d'artistes de notre association. Nous tenions à les remercier sincèrement.
- un vide-atelier peintures amateurs, le dimanche 31 mai 2026, à la grange du parc de l'abbaye. L'occasion de saisir une œuvre à petit prix et de rencontrer les artistes ou simplement de partager un moment avec l'association. Tous ces événements visent à mettre en lumière les œuvres de nos artistes adhérents, de faire connaître nos différentes pratiques et réalisations.
- Une sortie à Moulins le 4 juin 2026 a été prévue pour découvrir le musée des costumes avec une visite de la ville pour découvrir son architecture. Chaque année, une sortie est organisée pour enrichir notre curiosité et nos connaissances et passer un bon moment.

Pour les personnes intéressées, les cours se tiennent le lundi et le jeudi après-midi à la Maison des associations de Mozac. Notre Assemblée générale s'est déroulée le 18 juin à la Maison des associations.

Le président, Roger Mary.

Yoga club Mozac.

L'association du yoga club de Mozac assure, depuis 37 ans, la pratique du Hatha Yoga, grâce à une équipe de 6 professeurs, diplômés de la Fédération française de Hatha Yoga. Cette pratique, basée sur l'enchaînement des postures et sur des exercices de respiration, favorise la relaxation et la détente, renforce la santé globale. Le yoga club de Mozac sera présent au Forum des associations, à l'Arlequin, le samedi 5 septembre 2026, pour vous informer et échanger... Avant toute nouvelle inscription, un cours de découverte est offert. Les cours de yoga reprendront à partir du lundi 14 septembre (les cours ont lieu à la Maison des associations les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis). Bel été à toutes et tous. Rendez-vous en septembre.

Pour plus d'informations par courriel à : yogaclubmozac@gmail.com, et Isabelle Ryckebusch au 06.41.16.88.68.

Mozac BMX.

En 2026, le club de Mozac évolue sur ses infrastructures mais aussi en termes de compétition. En effet, fin avril 2026, Monsieur le maire, Matthieu Perona est venu avec les élus pour inaugurer la nouvelle piste. Des travaux ont été réalisés courant novembre 2025, afin de mettre à jour le tracé, financé à hauteur de 12 500€ par le club de Mozac BMX. En parallèle, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans a financé le revêtement de la piste. Cela a permis à la centaine de licenciés du club de s'entraîner dans les meilleures conditions pour la saison sportive. À ce sujet, Mozac BMX ne démérite pas et rayonne à tous les niveaux. En départemental, on peut noter la victoire au classement général de la coupe d'Automne en U7 par Lénaël Faure. Ce dernier a été récompensé aux Mozac d'or. Il en est de même pour Camille Dumas qui remporte le classement général. Sur les courses départementales, on peut compter une quarantaine de pilotes, ce qui représente 35% des licenciés de Mozac. Au niveau régional, on peut souligner les deux secondes places de Camille Dumas pour la manche 1 et 2 à Mours et Gerzat lors de la coupe Auvergne-Rhône-Alpes. Enzo Rubino se classe 4^e en U9 à Mours, Arthur IMBERT termine 3^e en 19 à 29 ans et Yaël Colin finit sa course 4^e et 5^e à Gerzat. Sur le circuit challenge, on peut noter une vingtaine de pilotes présents sur les courses. Ce dernier permet de se qualifier pour les France, Europe et Monde. Et c'est Camille Dumas qui brille chez les féminines avec deux 2^e places en U17 au premier Challenge à

Bollène. On peut aussi féliciter sa place de vice-championne Auvergne-Rhône-Alpes cruiser fille U17 à Lempdes. On peut également souligner la première finale d'Enzo Rubino en U9. Cela lui permet de sécuriser sa qualification au Trophée de France, le Championnat de France des moins de 17 ans. À noter que Matisse Da Silva se place deux fois en finale sur les deux manches du challenge. Quatre pilotes mozacois sont au plus haut niveau du BMX français dans leur catégorie, Aglaë Delsaut, Paul Tixier, Arthur Imbert et Rémi Agier. Ce dernier n'a pas pris part aux compétitions après une lourde chute fin 2025. À ce niveau, c'est Arthur Imbert qui s'illustre le mieux, avec 5 finales sur 6, dont deux podiums avec une 2^e et 3^e place en 25 à 29 ans. Il ne compte pas s'arrêter là car même au niveau européen, il fait partie des meilleurs ! Lors de la coupe d'Europe à la Chapelle-Saint-Mesmin, il se classe 3^e le samedi. Tous ces résultats lui permettent d'être qualifié pour les championnats du monde à Brisbane en Australie ! Le Mozac BMX brille donc et représente fièrement ses couleurs à tous les niveaux. D'ailleurs, le club brille aussi par l'organisation de ses événements, notamment avec la Mozac Bike's Day. Pour cette 11^e édition en septembre 2025, le club a su réunir le sport et les festivités avec 400 pilotes, des activités tout au long de la journée et pour clôturer, trois concerts gratuits. Cet événement s'inscrit comme une date à ne pas louper au niveau local mais aussi au niveau national. Nous avons le plaisir d'accueillir de plus en plus de pilotes hors région. Cette année, la 12^e édition de la Mozac Bike's Day aura lieu les vendredi 25 et samedi 26 septembre avec pour ambition de voir toujours plus grand. Autre événement, le club a accueilli la 4^e manche de la coupe d'Auvergne avec plus de 300 pilotes. Une organisation parfaite qui aura permis de réaliser l'inauguration officielle de la piste, mais qui aura aussi été l'occasion de nos jeunes de briller devant nos élus. Avec trois finalistes en U9 avec Gabriel Tinet (8^e), Lénéaël Faure (7^e) et Enzo Rubino (1^{er}), mais aussi Loris Colin (2^e en U11), Adrien Mage (3^e en U17), Léo Imbert (2^e en 17 et plus), Matisse Bouchat (3^e en cruiser 17 à 29) pour ne citer qu'eux. Enfin, Mozac BMX est aussi actif dans la proposition de stages de BMX pour les licenciés sur les infrastructures de Mozac et de RLV. Mais aussi dans l'organisation d'un Road trip en février 2026 pour 15 pilotes et de même pour les vacances d'été. Le club est aussi présent pour organiser des initiations pour les structures de Mozac-Riom, comme lors de l'after ride de la Puce à l'Oreille et les stages multisports pour la municipalité mozacoise.

Théo Lichtenauer, entraîneur au Mozac BMX.

Judo Club Mozacois.

Cette saison 2025-2026 se termine sur d'excellents résultats pour nos minimes et nos cadette et cadet.

- En minimes, Raphaël Naudin et Jules Oliviero obtiennent le titre de « Commissaire sportif » départemental après une formation théorique et pratique de 3 mois et un examen de validation. Ils vont intégrer l'équipe des Commissaires sportifs du Puy-de-Dôme dès la saison prochaine, d'autant plus qu'ils ont participé avec succès à la coupe départementale du jeune Commissaire sportif qui leur a permis d'être sélectionnés pour la coupe interdépartementale (Auvergne et Loire). Ils sont photographiés avec notre enseignante Élisabeth Auclair. Raphaël Naudin, grâce à ses résultats en compétition individuelle, a été sélectionné comme combattant en moins de 34kg dans l'équipe du Puy-de-Dôme et il a disputé la coupe de France par équipes de départements le 9 mai dernier à Ceyrat. Jules Oliviero, grâce à ses résultats lors de la coupe du jeune Commissaire sportif, a été sélectionné comme Commissaire sportif dans l'équipe de l'Allier (qui n'en avait pas) et a disputé la coupe de France par équipes de départements les 9 et 10 mai dernier à Ceyrat. Nos autres minimes n'ont pas démerité en se plaçant sur les podiums départementaux et pour certains en combattant lors des compétitions interdépartementales.

- En cadette et cadet, Manon Thélu et Wyatt Goy se sont qualifiés pour le championnat de France cadets-cadettes 3^e Division qui s'est tenu les 30 et 31 mai à Ceyrat. Manon Thélu s'était classée 3^e du Puy-de-Dôme en Cadette 1^{ère} division et championne du Puy-de-Dôme en Cadette 2^e division. Sa performance en Ligue AURA lui a permis d'être sélectionnée pour le championnat de France 3^e division. Wyatt Goy s'était classé champion du Puy-de-Dôme en Cadet 1^{ère} division et champion du Puy-de-Dôme en Cadet 2^e division. Sa performance en Ligue AURA lui a permis d'être sélectionné pour le championnat de France 3^{ème} division.

Pour les autres catégories d'âge, les résultats ont été moins prestigieux, mais néanmoins notables :

- En benjamins, une bonne participation avec des podiums aux différents tournois amicaux et un résultat au pied du podium au championnat du Puy-de-Dôme.
- En poussins et mini-poussins, une bonne participation lors des différents tournois amicaux avec quelques podiums pour des enfants qui participent souvent à leur première compétition (pour info, Teddy Riner a débuté le judo de cette façon !).

Malheureusement, nous n'avons plus d'adultes judokas depuis la Covid, car les cadets, juniors et seniors de l'époque ne sont pas revenus pratiquer. Nous avons tout de même un important groupe « adultes » qui pratique régulièrement le Taïso (assouplissements et renforcement musculaire) qui permet à chacune et chacun de se livrer à une activité physique adaptée à son rythme. Des séances de pilates viennent compléter cette activité.

Pour information, quelques dates sont à retenir :

- 11 juillet : Brocante semi-nocturne au parc de l'abbaye ;
- 15 et 16 juillet : Initiation « Judo » pour les enfants et les ados du Centre de Loisirs ;
- Fin août : Initiation « Judo » pour les enfants lors du stage multisports ;
- Début septembre : Participation au Forum des associations ;
- Courant septembre : Reprise des cours (les jours et horaires ne sont pas encore définis).

Renseignements au 06.70.20.81.82 ou par courriel à : judo.mozac@laposte.net

Passez de bonnes vacances d'été.

Le Comité directeur du Judo Club Mozacois.

Fin de saison pour Le Petit Théâtre Qui Fait Du Bien.

Une nouvelle saison se termine pour la compagnie du Petit Théâtre Qui Fait Du Bien et quelle saison ! L'anniversaire de trop de Claire Teullie a parcouru le département et a séduit de nombreux spectateurs. Au total, plus de 1 200 personnes sont venues enquêter sur la mort d'Holly Wood. La dernière représentation aura lieu en ouverture du festival Moz'Acte 2 à la salle de l'Arlequin le vendredi 25 septembre 2026 à 20h30. Par la suite, une nouvelle distribution de la même pièce sera castée pour le festival d'Avignon 2027. Une nouvelle création est actuellement en préparation : Rouge, le spectacle presque musical. Une équipe de comédiens débutants (ou ratés) préparent une adaptation musicale du célèbre conte de Perrault dirigée par la célèbre Claudine Bonnet. Dans les coulisses de cette superproduction, vous trouverez dans le désordre, des répliques de Constantin Stanislavski, de l'eau riche en potassium, un costume de loup-louve, de la sauge, Ben (pas de Benjamin mais de Benoît), des cookies de l'espace, des échappés (et battu, et battu devant derrière) et... Beaucoup d'égos ! Première : le samedi 6 février 2027 à la salle de l'Arlequin. Deux nouveaux projets sont également en préparation. Après Ma mère est un panda de Willy Liechty, La Petite Troupe d'à Côté prépare une adaptation de Panique au Ministère de Jean Franco et Guillaume Mélanie. La première aura lieu le dimanche 7 février 2027 également à l'Arlequin. Une adaptation du spectacle musical Starmania est également en préparation dans le cadre de l'appel à projets lancé par la compagnie. Il sera dirigé par Cléo Antignat. Date à venir. Cette année, notre nombre d'adhérents a considérablement augmenté grâce aux ateliers hebdomadaires. Au total, 50 élèves ont performé à la fin de la saison dans le cadre des représentations des ateliers à

La Petite Gaillarde de Clermont-Ferrand et à l'Arlequin. L'an prochain, l'association fêtera ses 10 ans. Au programme des ateliers adultes : le travail des pièces de Lorrie Hénault et Claire Teullie pour marquer cet évènement. 4 groupes de comédies adultes pour la saison prochaine, toujours des cours enfants et ados, des ateliers ponctuels et en guise de nouveauté des cours éveil pour les 5 à 7 ans et des stages pendant les vacances. Après une première édition réussie, le festival de théâtre professionnel Automne en Scène reviendra pour une deuxième saison les 9, 10 et 11 octobre 2026 à la salle de l'Arlequin avec en ouverture le spectacle récompensé deux fois à la dernière cérémonie des Molières : Fin, fin et fin de Lancelot Chéreau. La billetterie est en ligne. Pour toute information, contactez-nous au 06.59.92.45.38, par courriel à : lepetittheatrequifaitdubien@gmail.com ou sur nos réseaux Facebook et Instagram pour avoir des informations.

Une saison riche en émotions pour le Mozac Volvic Basket.

La saison touche à sa fin au Mozac Volvic Basket, et l'heure est venue de dresser le bilan d'une nouvelle année riche en émotions, en partage et en belles réussites. Tout au long de la saison, le club a poursuivi son engagement auprès des plus jeunes avec une belle reconnaissance : l'obtention de la labellisation 2 étoiles de notre école de mini-basket. Une récompense qui vient valoriser le travail réalisé au quotidien par les entraîneurs, les bénévoles et l'ensemble du club auprès des enfants dès l'âge de 3 ans. Cette distinction reflète notre volonté de proposer un cadre d'apprentissage de qualité, fondé sur le plaisir du jeu, la progression et la transmission des valeurs du basket. Côté seniors masculins, nos deux équipes ont réussi à se qualifier pour les phases finales de DM2 et DM3 grâce à leurs belles saisons respectives, avant de s'incliner en raison d'un trop grand nombre de blessés. Sur le terrain, cette saison nous a offert de très beaux moments. Entre rencontres disputées, victoires marquantes et émotions fortes partagées par toutes les équipes, chacun a pu vivre pleinement sa passion du basket. Match après match, le gymnase Edmond-Vacant s'est rempli dans une ambiance toujours chaleureuse et conviviale, portée par les encouragements des supporters et par une véritable énergie collective. Une atmosphère qui fait la force du club et qui donne à chaque rencontre une saveur particulière. En dehors des terrains, la vie du club a également été rythmée par plusieurs temps forts qui ont rencontré un vrai succès. Notre loto, devenu un rendez-vous apprécié, a une nouvelle fois attiré de nombreux participants dans une ambiance conviviale. La soirée dansante du club a également été une belle réussite, réunissant licenciés, familles, bénévoles et supporters autour d'un moment festif et chaleureux. Le retour très positif des personnes présentes lors de ces événements confirme l'importance de ces moments de partage qui renforcent les liens entre tous les membres du club. Cette saison aura donc été marquée par de belles satisfactions sportives, une forte mobilisation autour du club et de nombreux souvenirs à retenir. Le Mozac Volvic Basket continue d'avancer grâce à l'investissement de chacun : joueurs, entraîneurs, bénévoles, partenaires et supporters. Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre présence tout au long de l'année. Place désormais à un repos bien mérité... avant de se retrouver dès la saison prochaine ! Des news des loisirs ! Au tournoi des T-Rex au Cendré !

Vol'chœurs : un week-end de spectacle sous le signe du partage et de la créativité.

Les 23 et 24 mai derniers, l'association Vol'chœurs a une nouvelle fois investi la scène de l'Arlequin pour son grand week-end de représentations de fin de saison. Pendant deux jours, près de 500 spectateurs sont venus applaudir le travail de nos artistes amateurs, petits et grands, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Au total, ce sont près de 5 heures de spectacle qui ont été proposées au public à travers quatre créations originales mêlant théâtre, chant et danse. Le samedi, les enfants et adolescents ont ouvert le bal avec L'École des Héros et Anastasia. Deux spectacles qui ont permis à nos jeunes artistes de démontrer tout le travail accompli au cours de l'année, mais aussi leur enthousiasme, leur créativité et leur progression sur scène. Le dimanche, place aux adultes avec deux

univers très différents mais complémentaires. Les spectateurs ont d'abord embarqué pour l'aventure avec Kelendil et le Trésor du Volcan, une création originale mêlant pirates, créatures mystérieuses et humour. Ils ont ensuite plongé dans l'univers décalé et poétique de Wonderland, le thé de l'oubli, librement inspiré du célèbre conte d'Alice au pays des merveilles. Au-delà des représentations, ce week-end a été l'aboutissement de plusieurs mois de travail pour les comédiens, chanteurs, danseurs, bénévoles, techniciens, intervenants et familles qui font vivre l'association tout au long de l'année. L'association Vol'Chœurs tient à remercier chaleureusement la Ville de Mozac pour son soutien, la mise à disposition de la salle de l'Arlequin, ainsi que l'ensemble des bénévoles, partenaires et spectateurs qui contribuent chaque année à faire de ces rendez-vous culturels un succès. Pour suivre l'actualité de l'association et découvrir les modalités d'inscription pour la saison 2026-2027, rendez-vous sur les réseaux sociaux des Vol'Chœurs. Être Vol'Chœurs, c'est faire partie d'une aventure humaine et artistique qui fait vivre la culture et la création amateur à Mozac.

Association PREVA.

Retour sur la conférence « Où sont passées les truites ? Enquête sur un effondrement écologique et peut-on redonner vie aux cours d'eau » :

Le 16 mars, l'association PREVA a proposé une conférence à l'Arlequin consacrée à la vie piscicole et à l'état de nos cours d'eau intitulée « Où sont passées les truites » ? François Desmolles, Docteur en hydrobiologie, Directeur de la Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme a abordé le déclin des populations de poissons dans les rivières expliquant les causes de cet effondrement écologique (baisse des débits, modification des habitats aquatiques, dégradation qualitatif de l'eau...). Cette situation est notamment observée sur l'Ambène qui a perdu 93% de sa population de truites fario depuis 2013 ! Des pistes pour redonner vie à nos rivières ont été présentées, les conditions essentielles étant d'avoir un débit compatible avec la reproduction des poissons et une eau de bonne qualité. Cette conférence regroupant plus de 80 personnes a suscité de nombreuses questions et a permis de sensibiliser le public à la protection des cours d'eau et de leur biodiversité.

Dao Hua Qi Gong.

L'association « Le Rêve du Papillon » organise à la Maison des associations des cours de Dao Hua Qi Gong, discipline ancestrale chinoise. Pendant les cours, l'enchaînement des postures et des temps de méditation est basé sur la lecture du calendrier chinois et de ses différents cycles énergétiques : année, saison, mois, jour. Chaque séance vise à favoriser la circulation de l'énergie vitale et à équilibrer les structures corporelles tout en bénéficiant de la dynamique du groupe. La pratique régulière, en intégrant dans son quotidien des gestuelles, des postures, procure un bien-être immédiat à long terme et aide à renforcer sa santé globale. Différents créneaux de cours adultes sont proposés les mardis et mercredis avec certaines spécificités : étirements, pratique intensive... Le mercredi après-midi de 14h à 14h45, le cours est spécialement destiné aux enfants de 7 à 11 ans. La pratique des postures du Qi Gong des animaux du calendrier chinois et des temps de relaxation permettent entre autre de développer l'écoute de son corps, la confiance en soi, la gestion de ses émotions... Des vidéos sont visibles sur notre site. Les inscriptions pour ce cours sont ouvertes dès à présent. N'hésitez pas à nous contacter. Pour découvrir le Dao Hua Qi Gong et les modalités des cours (1 cours d'essai offert et inscription à tout moment de l'année) rendez-vous sur notre site : www.lerevedupapillonqigong.com. L'association participera au Forum des associations le samedi 5 septembre 2026. Nous aurons plaisir à vous présenter cette discipline et ses bienfaits, répondre à vos questions et vous proposer de venir découvrir le Dao Hua Qi Gong lors d'un premier cours gratuit. Les cours de l'année 2026-2027 débuteront le 8 septembre. Bel été et au plaisir de pratiquer ensemble en septembre.

Pour plus d'informations pratiques : Sylvie Blanco, secrétaire au 06.52.97.38.50.

Cyclomontagnarde des Volcans.

Les 30 et 31 mai, 800 cyclistes ont participé à la Cyclomontagnarde des Volcans pour découvrir nos montagnes. Ils sont venus de toute la France. Quelques étrangers étaient présents. C'était une organisation du Comité départemental de cyclotourisme portée par le Mozac Cyclo Club. 120 bénévoles de plusieurs clubs se sont mobilisés sur les différents sites de passage (Rochefort, La Bourboule, Besse, Murol, Saint-Genès-Champanelle, le pas de Peyrol, Pulvérières, Charbonnières, Orcines, le puy de Dôme). Les cyclistes ont pu découvrir la beauté et la diversité de nos paysages ainsi que nos produits locaux. Ils ont apprécié la qualité de l'accueil. Ils sont repartis enchantés en espérant qu'une nouvelle édition sera programmée en 2028. L'événement a pu se réaliser grâce au soutien de la commune de Mozac (complexe sportif et les services techniques). Nous remercions le personnel de la municipalité qui nous a assistés. Nous remercions les associations de Mozac qui ont adapté leurs calendriers pour libérer le complexe sportif. Nos remerciements à RLV et le département pour leur soutien ainsi qu'à tous nos partenaires.

État civil.

Les naissances :

- Froment Léo, le 13 novembre 2025.
- Vomiero Alix, le 3 décembre 2025.
- Contreras Joakin, Manolo, Mickael, le 3 janvier 2026.
- Faivre Willem, Stanislas, Morgan, le 11 janvier 2026.
- Bassaler Inacio, Manuel, le 28 janvier 2026.
- Rieu-Castaing Nahym, Christophe, Kilane, le 19 février 2026.
- Le Van Gemma, Thalia, Rosalie, le 2 mars 2026.
- Rottat Peduzzi Jude, le 10 mars 2026.
- Martins Ambre, le 19 mars 2026.
- Alaux Éden, le 2 avril 2026.
- Ziegler Thore Lilou, Sophie, Aurélie, le 4 mai 2026.
- Sigel Eléonore, Pauline, Jeanne, le 12 mai 2026.

Les mariages :

- Chassier Pascal et Guillemine Audrey, le 13 décembre 2025.
- Nortier Gilles et Allanica Laura, le 27 décembre 2025.
- Poughon Adrien et Carraro Sandy, le 4 avril 2026.
- Ferquel Simon et Gautier Julie, le 11 avril 2026.

Les décès :

- Rimbert née Pouzadoux Suzanne, Marie, Antoinette, Justine, le 17 décembre 2025.
- Pinardon Pierre, Paul, le 12 janvier 2026.
- Chauchepiat Jean-Louis, le 30 janvier 2026.
- Avit Raymond, Alphonse, le 3 février 2026.
- Canudas née Wurster Gisèle, Kathe, Régina, le 3 février 2026.
- Ciry née Fabry Anne, Marie, Thérèse, le 4 février 2026.
- Chauty née Ferri Marie, Louise, le 21 février 2026.
- Luque Jean, Claude, le 27 février 2026.
- Hulet Christian, Marcel, Jules, le 13 avril 2026.
- Dolat née Thomas Micheline, Léontine, le 23 avril 2026.
- Chapuis Michel, Jean, le 10 mai 2026.
- D'amico Doménico, le 13 mai 2026.
- Lafond née Legland Josette, Marie, le 18 mai 2026.

Le mot de l'opposition.

Le retrait immédiat des alternats constituait la priorité n°1 du programme d'Unis Pour Mozac. Nous prenons donc acte, avec une satisfaction certaine, que cette demande ait enfin été entendue. Il est toutefois regrettable qu'il ait fallu attendre qu'un enfant soit

accidenté pour mettre un terme aux hésitations de la majorité, alors même que la dangerosité de ces aménagements était manifeste. En matière de sécurité, seule une action rapide et déterminée est à la hauteur des enjeux. À cet égard, l'évolution engagée concernant l'éclairage public va dans le bon sens. Néanmoins, une situation préoccupante subsiste : celle de la zone d'activité économique, plongée chaque nuit dans une obscurité totale. Cette configuration favorise les actes de malveillance et expose les salariés aux risques d'accidents et d'agressions. Il est donc impératif que des mesures concrètes soient prises sans délai sur ce point également.

Infos pratiques.

Mairie de Mozac

32 quater

Rue de l'Hôtel de Ville

63200 Mozac.

Tél. : 04.73.33.71.71.

Courriel : contact@ville-mozac.fr

Membre de RLV, Riom Limagne et Volcans Communauté d'Agglomération.

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- Le mardi de 8h30 à 12h.
- Les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Le vendredi de 8h30 à 12h.
- Les veilles de jours fériés, la Mairie ferme à 16h.

Retrouvez le calendrier des festivités sur le site de la Mairie et sur nos réseaux sociaux.

Plus d'infos sur : www.ville-mozac.fr

Facebook, Instagram : [@villedemozac](https://www.instagram.com/villedemozac)

Le bulletin municipal de la ville de Mozac n°76. Juin 2026.

Une publication de la ville de Mozac.

Directeur de publication : Matthieu Perona.

Responsables de la rédaction : Martine Besson, Vincent Ouslati.

Conception, réalisation :

Conception : Coom, www.agence-coom.fr

Imprimé en France sur papier FSC.

Magazine adapté en version numérique accessible et au format DAISY (audio et texte) par AcceSens, 11 rue de la petite vitesse, 63260 Aigueperse. Tél. 04.73.64.21.04 et sur acesens.com